



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 56132

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble. Malgré l'effort significatif consenti par la direction des enseignements supérieurs à l'issue des réunions interacadémiques, les créations d'emplois enseignants et IATOS ne permettront pas de faire face au renforcement nécessaire des IUP précédemment créés, à l'amélioration indispensable de la pédagogie en premier cycle et à la création de nouvelles filières professionnelles. Au moment où près de 7 600 mètres carrés de surfaces nouvelles vont être pris en charge par l'établissement, la « surdotation » de l'université Pierre-Mendès-France est insuffisante et ne couvrira pas les charges. A titre d'exemple, les dépenses de logistiques sont financées 100 francs le mètre carré, alors que l'on sait qu'elles sont supérieures à 160 francs le mètre carré, ce qui entraîne pour 2001 un surcoût non financé de 1,2 MF. Le conseil d'administration estime qu'il ne sera pas possible de mettre en oeuvre le projet d'établissement de l'université, notamment l'adaptation des formations aux technologies de l'information et de la communication et à l'environnement socio-économique dans ce contexte budgétaire. C'est pourquoi il lui demande que les dotations en emplois enseignants et IATOS et la dotation globale de fonctionnement prennent véritablement en compte les nécessités constatées et qu'elles soient revalorisées.

Texte de la réponse

L'université Grenoble-II bénéficiera, à la rentrée 2001, de la création de deux emplois d'enseignant ainsi que de la création d'un emploi IATOS, lui permettant de résorber un emploi actuellement payé sur ses ressources propres ; deux emplois de personnel de bibliothèque lui seront par ailleurs attribués. Ces créations s'ajoutent aux quarante emplois d'enseignant et aux six emplois IATOS et de personnel de bibliothèque dont a été doté l'établissement au cours des trois derniers exercices budgétaires. Sur le plan budgétaire, l'université, avec une dotation initiale de fonctionnement de près de dix-sept millions de francs, profite d'un ratio très favorable eu égard à sa dotation théorique calculée avec la prise en compte de 7 600 mètres carrés de surfaces nouvelles.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Biessy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56132

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2001, page 19

Réponse publiée le : 4 juin 2001, page 3257